

ACTUALITE DU CONTENTIEUX DES PRATIQUES RESTRICTIVES DE CONCURRENCE ET DE LA CONCURRENCE DELOYALE

Débats organisés par l'association Droit et Commerce avec le concours du tribunal de commerce de Marseille, de l'Institut de Droit des Affaires de la faculté de droit et science politique AIX MARSEILLE UNIVERSITE, du barreau de Marseille,

17 JUIN 2022

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

2 RUE EMILE POLLAK, 13006 MARSEILLE -SALLE A

En présentiel et distanciel (4heures de formation)

14h30 accueil des participants

14h45 mots d'accueil et de présentation :

Marc RINGLE, président de l'association Droit & Commerce

Jean-Marc LATREILLE, président du tribunal de commerce de Marseille

Jean-Raphael FERNANDEZ, bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Marseille

Jean-Baptiste PERRIER, doyen de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille

CONFERENCE

Animée par **MARC RINGLE**, avocat au barreau de Marseille, ancien bâtonnier de l'ordre, président de l'association Droit & Commerce

15h00 **LES PRATIQUES RESTRICTIVES DE CONCURRENCE : déséquilibre significatif et rupture brutale**

Claude-Albéric MAETZ, maître de conférences AMU, codirecteur de l'institut de Droit des Affaires d'Aix en Provence, AMU
Question/réponses

15h30 **LA CONCURRENCE DELOYALE**

Isabelle GROSSI, maître de conférences AMU, codirectrice de l'institut de Droit des Affaires d'Aix en Provence, AMU
Questions/réponses

16h00 **LES QUESTIONS DE COMPETENCE**

Sylvaine POILLOT PERUZZETTO, conseillère à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation
Questions/réponses

16h30 **Table ronde : L'EVALUATION DU PREJUDICE ISSU DES PRATIQUES PROHIBEES**, animée par **Jean-Marc LATREILLE**, président du tribunal de commerce de Marseille avec la participation de :

- **Patrick LESBROS**, président de la 5^e chambre du tribunal de commerce de Marseille spécialisée en droit de la concurrence
- **Georges RICHELME**, ancien président du tribunal de commerce de Marseille, président honoraire de la CGJCF (conférence générale des juges consulaires de France)
- **Marc BOLLET**, avocat au barreau de Marseille, ancien bâtonnier de l'ordre, administrateur de l'association Droit & Commerce,
- **Luc CHAMOULEAU**, expert-comptable, commissaire aux comptes, expert de justice inscrit sur la liste de la cour d'appel d'Aix en Provence, président de SYREC
- **Daria SAUER**, avocat au barreau de Marseille,

Questions/réponses

18h00 PROPOS CONCLUSIFS

COCKTAIL

Inscriptions :

Présentiel : <https://presentielcontentieuxpratiquesrestrictivereconcurrence.viteinscrit.com>

Distanciel (au plus tard le 15-06 à 18h) : <https://distancielcontentieuxpratiquesrestrictivesconcurrence.viteinscrit.com>

Participation aux frais de 50€ en présentiel - 70€ en distanciel

Gratuit pour les adhérents de l'association Droit et Commerce, les universitaires, étudiants, magistrats, journalistes et avocats de moins de deux ans de barre. Validé au titre de la formation continue des avocats pour 4heures. Une attestation de présence vous sera adressée par mail pour les participants en ligne ou remise sur place à l'issue de la conférence sauf pour les avocats inscrits au barreau de Paris dont l'enregistrement de la présence sera directement adressé par nos soins à l'Ordre, sous réserve que votre numéro de CNBF soit renseigné.